

## ASSEMBLEE GENERALE

---

Procès-verbal  
Jeudi 15 mai 2025 à 17h30,  
à Tavel

---

Présidence : Gilberte Schär  
Secrétaire : Sylvie Rossmann, FPE  
Présents : selon liste des présences annexée

---

### Ordre du jour :

1. **Introduction**
    - 1.1 Ouverture de l'assemblée
    - 1.2 Désignation des scrutateurs
    - 1.3 Approbation de l'ordre du jour
    - 1.4 Contrôle des présences avec droit de vote
  2. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024**
  3. **Rapports annuels**
    - 3.1 de la Présidente
    - 3.2 du représentant du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil
  4. **Compte de résultat et bilan de l'exercice 2024**
  5. **Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux responsables**
  6. **Mutations**
  7. **Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts**
  8. **Propositions individuelles et divers**
- 

### 1. Introduction

#### 1.1 Ouverture de l'assemblée

La Présidente ouvre l'assemblée générale 2025, dans le district de la Singine, en saluant les membres présents et en souhaitant la cordiale bienvenue aux invités. Elle remercie la Direction de l'entreprise Andrey Transports pour son accueil et la mise à disposition de la salle. Il tenait à cœur au comité d'être présent à Tavel dans le cadre de la Seislermäss pour sa deuxième édition. A l'issue de la séance, l'assemblée est invitée à s'y rendre pour

partager un apéritif. Ce sera surtout l'occasion de visiter le stand de la filière bois, qui a été mis sur pied par le Service des forêts et de la nature du canton, l'association des maîtres menuisiers alémaniques fribourgeois (HOLZ-DFR Zimmer und Schreinermeistervervand Deutsch-Freiburg) et Lignum Fribourg.

Par gain de temps, elle renonce à citer les personnes excusées. Puis, elle souhaite la bienvenue aux membres en langue allemande.

Enfin, l'assemblée observe un instant de silence en mémoire des personnes décédées depuis la dernière assemblée. Une pensée émue va plus particulièrement à M. Jean-Claude Schuwey, décédé le 28 février dernier, qui a été tout au long de sa carrière de maître charpentier et enseignant à l'Ecole professionnelle, un ardent défenseur de son métier et de la filière du bois.

## **1.2 Désignation des scrutateurs**

La Présidente nomme deux scrutateurs : MM. Jean-François Beaud et Nicolas Pasche.

## **1.3 Approbation de l'ordre du jour**

La Présidente fait remarquer que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les statuts et demande s'il y a des remarques à formuler sur l'ordre du jour proposé. Elle constate que ce n'est pas le cas.

<b>Décision :</b>
-------------------

L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour proposé.
--

## **1.4 Contrôle des présences avec droit de vote**

La Présidente demande ensuite aux scrutateurs de compter les cartes de vote des membres présents. L'assemblée de ce jour compte 31 membres ayant le droit de vote. En cas de votation, le quorum se situe à 16 voix.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2024 est publié en français et en allemand sur le site internet de l'Association. Sa lecture n'est pas demandée et aucune remarque n'est formulée.

<b>Décision :</b>
-------------------

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.
--

## **3. Rapports annuels**

### **3.1. de la Présidente**

Le rapport de la Présidente est annexé au procès-verbal.

**Décision :**

Le rapport de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

**3.2. du représentant du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil**

Le rapport du représentant du Club du bois et de la forêt est annexé au procès-verbal.

**Décision :**

Le rapport du représentant du Club du bois et de la forêt est approuvé à l'unanimité.

**4. Compte de résultat et bilan de l'exercice 2024**

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2024 sont présentés aux membres par la secrétaire.

Après comptabilisation de CHF 62'049.40 de recettes et CHF 52'691.55 de dépenses, les comptes bouclent avec un bénéfice de **CHF 9'357.85**.

Dès lors, le nouveau capital dont dispose Lignum Fribourg s'élève à CHF 56'188.52, auquel il faut ajouter la « Provision pour actions futures » de CHF 20'000.00. La fortune de Lignum Fribourg au 31.12.2024 est de **CHF 76'188.52**.

Au vu de ce résultat positif, le comité propose à l'assemblée de verser **CHF 5'000.00** à la « Provision pour actions futures », sachant que Lignum Fribourg devra puiser dans ses réserves pour sa participation au Comptoir gruérien en 2026 et **CHF 4'357.85** au capital-fortune.

**5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux responsables**

Les comptes 2024 ont été vérifiés par MM. Ludovic Donzallaz et Olivier Longchamp en date du 5 mai 2025. La lecture de leur rapport est effectuée par M. Longchamp, qui en propose son approbation.

**Décision :**

Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité, avec remerciements et décharge aux organes responsables. L'assemblée accepte de verser CHF 5'000.00 à la « Provision pour actions futures » et CHF 4'357.85 au capital-fortune.

**6. Mutations**

La Présidente informe que l'association compte actuellement 179 membres.

Elle rappelle que le comité peut élire tout nouveau membre aussitôt sa demande d'affiliation envoyée. Ce changement permet aux nouveaux membres d'être directement intégrés dans l'association, sans devoir attendre la prochaine assemblée générale.

La Présidente a donc le plaisir d'annoncer que le comité a accueilli un nouveau membre cette année en la personne de Monsieur André Schoenenweid.

**Décision :**

L'assemblée accueille M. André Schoenenweid dans l'association par acclamations.

En revanche, le comité a pris note avec regret de la démission de Mme Jacqueline Schorderet, M. Jean-Louis Volery et la menuiserie Maendly à Châbles.

**7. Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts**

La Présidente annonce que M. le Conseiller d'Etat ne pourra pas adresser son message à l'assemblée, étant retenu par un autre événement. Il sera toutefois présent lors de l'apéritif qui suivra.

La Présidente profite de l'occasion pour donner la parole à M. Philippe Wohlhauser, chef de la section forêt et dangers naturels au SFN. Il s'ensuit une discussion sur les préoccupations actuelles, dont notamment les mesures prises pour éradiquer les foyers infectés par le capricorne asiatique.

M. Anton Brühlhart tient à féliciter le SFN pour son travail remarquable. Pour mémoire, il avait fondé Lignum Fribourg avec M. Kammermann.

**8. Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat, conformément à l'article 11 des statuts.

M. Daniel Schafer, directeur de la scierie Périsset à Ursy, annonce que son entreprise inaugurera une nouvelle usine de bois lamellé-collé au mois de novembre 2025. Tous les membres seront cordialement invités à venir découvrir cette nouvelle installation.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt l'assemblée en remerciant les membres pour leur soutien et leur confiance. Elle adresse également ses remerciements aux organisations de la filière bois du canton de Fribourg, au Conseil d'Etat du canton de Fribourg, à la DIAF, à la direction du Service des forêts et de la nature, aux membres du comité Lignum Fribourg, à sa secrétaire et à son vice-président Alexander Gruber, aux membres du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil, au Cedotec et à la Fédération Patronale et Economique pour sa précieuse collaboration.

L'assemblée est ensuite conviée à un apéritif dînatoire sur le lieu de fête de la Seislermäss.

**Association Lignum Fribourg**



Gilberte Schär  
Présidente



Sylvie Rossmann  
Secrétaire